

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE TERRE DE LOUIS PASTEUR		Réunion du 7 mars 2018
Délibération n°2018-09		Rapporteur M. René MOLIN

Présents : 12	Votants : 17
---------------	--------------

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Séance présidée par: M. René MOLIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. DAVID, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON,

Présents sans voix délibérative : M. AUBOYNEAU, Mme DUPOUET (pour M. BAHY) M. LAMBEY et Mme DELARBRE (pour M. CHANET), M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme ALEXANDRE-BAILLY), M. VIDAL,

Sont excusés : Mme ALEXANDRE-BAILLY, M. BAHY, Mme COSSART, M. PERNOT, M. FICHERE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme VUILLEMIN

Donnent pouvoir : Mme COSSART à M. SCHWARTZ, M. FICHERE à M. DAVID, M. LEFEVRE à M. GAGNOUX, Mme PELISSARD à Mme CRETIN-MAITENAZ, M. PERNOT à M. MOLIN.

Le quorum fixé à 12 est atteint.

MISE EN PLACE D'UN COMITE DE PILOTAGE AUTOUR D'UN NOUVEAU PROJET VERCEL

Devant les difficultés de concrétisation du projet Vercel, il a été décidé de revoir le projet initial à la baisse.

Lors du précédent conseil d'administration, le 6 décembre 2017, l'éventualité d'un projet en plusieurs phases a été évoquée.

Pour une première tranche à 1 million d'euros des architectes ont été contactés.

Deux scénarios peuvent être envisagés :


- La réhabilitation d'une partie du bâtiment
- La destruction et la reconstruction partielle du bâtiment.

Pour réaliser ce projet, il est décidé de mettre en place un comité de pilotage comprenant un membre de chaque collectivité siégeant au Conseil d'administration de l'EPCC, du Président du Conseil d'administration et de la directrice..

Ce comité devra se réunir régulièrement et produire un document de travail permettant au Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur de lancer la réalisation du projet. Le comité de pilotage pourra commander une étude complémentaire pour évaluer les scénarios. A cet effet, l'enveloppe prévue au compte 617 « études et recherches » pourra être utilisée.

DELIBERATION N° 2018-09 du 07 mars 2018

A l'unanimité, la mise en place d'un comité de pilotage d'un nouveau projet Vercel est acceptée.

Délibération n° 2018-09 du 7 mars 2018	Le Président René MOLIN
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le : 	et Publication/Notification le :